



Communiqué

Animation socioculturelle

Dès 2023 la gestion de l'animation socioculturelle dans le quartier des Bossons et des Plaines-du-Loup sera assurée par la Ville de Lausanne

La Ville de Lausanne et la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL) se sont mises d'accord sur l'organisation de l'animation socioculturelle aux Plaines-du-Loup. Celle-ci reposera sur deux sites : l'actuel centre dit « la Cabane » des Bossons et, dès 2025, la future maison de quartier.

Le Conseil communal a adopté deux résolutions souhaitant une négociation entre la Ville et la FASL pour trouver un accord sur la gestion de l'animation socioculturelle aux Plaines-du-Loup et la garantie de la pérennité du financement de la FASL. La DEJQ et la FASL travaillent par ailleurs à la construction d'un partenariat plus serein et d'une simplification des canaux de communication, en vue de la prochaine convention de subventionnement qui doit prendre effet en 2024.

Afin de permettre que l'animation socioculturelle des Bossons et des Plaines-du-Loup soit réalisée par la Ville dès 2023, la FASL et la DEJQ sont parvenues à un accord permettant que le financement de la FASL soit maintenu à son niveau actuel. Tout en développant l'animation socioculturelle de ce quartier, la Ville a également conscience que plusieurs lieux existants ont besoin d'être renforcés et soutenus pour garantir une animation de qualité. Les ressources ainsi conservées par la FASL pourront dès lors être réaffectées, en soutien des équipes insuffisamment dotées. Tous les emplois sont préservés et la Ville s'est engagée à proposer un poste à tou·te·s les collaborateur·trice·s, qui pourront également choisir de rester à la FASL, afin de renforcer les équipes en sous-effectif, si tel est leur souhait.

Dès 2023, le lieu dit « la Cabane des Bossons », sera ainsi animé par une équipe employée par la Ville. Comme dans tous les lieux d'animation pilotés par la FASL sur mandat de la Ville, une convention sera passée avec une association d'habitant·e·s et d'usager·e·s, que l'équipe aura pour mission d'appuyer. La Ville proposera à l'Association de quartier des Bossons-Plaines-du-Loup de poursuivre l'engagement qu'elle avait jusqu'à présent pour la Cabane des Bossons. L'association aura l'occasion de prendre position au cours d'une prochaine assemblée générale, qui se tiendra le 23 novembre à 19h00 à la Cabane des Bossons. Pour garantir la continuité des activités du Centre de Quartier des Bossons Plaines-du-Loup, l'équipe d'animation actuelle continuera son programme jusqu'au 28 février 2023.

La Municipalité tient à réaffirmer son soutien à l'animation socioculturelle et à tou·te·s les acteur·trice·s, professionnel·le·s et bénévoles, qui s'engagent chaque jour pour tisser et resserrer les liens humains dans notre Ville. Elle remercie la FASL de la qualité de son accompagnement dans ce domaine et se réjouit du renforcement dont vont pouvoir bénéficier les lieux d'animation lausannois.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- David Payot, conseiller municipal, Direction enfance, jeunesse et quartiers, +41 78 647 12 86
- Jacques-André Vulliet, Président de la FASL, +41 79 444 51 98

Lausanne, le 06.10.2022